



Ministère de la
Santé et des Soins de longue durée

RECHERCHE

accueil ontario | aide | plan du site | pour nous joindre | english |

ACCUEIL | PUBLIC | PROFESSIONNELS | MÉDIAS D'INFORMATION | texte seulement

Section

Information publique

Salubrité de l'eau en cas de panne d'électricité

Ce que vous devez faire pour obtenir de l'eau potable

L'eau potable est nécessaire pour la consommation, se brosser les dents, laver les fruits et les légumes, la cuisson et se laver.

Quelques façons de se procurer de l'eau potable

- Conservez à domicile une réserve d'eau embouteillée.
- Utilisez une autre source municipale d'approvisionnement en eau potable qui n'est pas touchée par la panne d'électricité.
- Procurez-vous de l'eau provenant d'un puits privé et fonctionnant à l'aide d'une génératrice.

Comment traiter de l'eau non potable, comme l'eau d'un lac, pour y détruire les bactéries.

- L'eau doit être portée à ébullition pendant une minute et être refroidie avant d'être bue. Si vous utilisez un barbecue à gaz pour faire bouillir l'eau, faites-le à l'extérieur.
- S'il est impossible de faire bouillir l'eau, ajoutez de l'eau de Javel (dont la teneur en chlore est de 4 à 6 %). On doit ajouter un quart de cuillerée à thé d'eau de Javel par gallon d'eau. Brasser le contenant et laisser reposer pendant 30 minutes.
- Vous pouvez également utiliser des comprimés pour purifier l'eau. Suivez les instructions présentées sur l'emballage.

Pour votre bébé

- Conservez une réserve d'eau pour préparer les biberons.
- Nettoyez les biberons avec de l'eau préalablement bouillie ou purifiée (voir les instructions ci dessus).

Voir aussi :

- [Avis de faire bouillir l'eau](#)
- [Analyse de l'eau de votre puits](#)
- [Bien connaître votre puits](#)
- [Les agents pathogènes et l'eau de votre puits](#)
- [Directives pour la désinfection de l'eau](#)
- [Protection de la qualité de l'eau potable de votre puits](#)
- [Choisir un système de traitement de l'eau](#)

Ou communiquer avec le [bureau de santé publique local](#).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Communiquer avec la **Ligne INFO** du ministère de la Santé au 1 800 268-1154
(Appels sans frais en Ontario seulement)
ATS : 1 800 387-5559. À Toronto, ATS 416-327-4282
Les heures d'ouverture : 8 h 30 - 17 h

HAUT

